



Lauréats des Prix de l'Aménagement Urbain 2009
Raon l'Étape Aménagement du Quai de la Victoire
 Lauréat 2009 - Catégorie communes de moins de 10 000 habitants
Cernay Aménagement du Parc des Rives de la Thur
 Lauréat 2009 - Catégorie communes de 10 000 à 50 000 habitants
Strasbourg Grand projet de ville du quartier de Neuhof
 Lauréat 2009 - Catégorie communes de plus de 50 000 habitants
Lauréats des Prix de l'Aménagement Urbain 2009
Raon l'Étape Aménagement du Quai de la Victoire
 Lauréat 2009 - Catégorie communes de moins de 10 000 habitants
Cernay Aménagement du Parc des Rives de la Thur
 Lauréat 2009 - Catégorie communes de 10 000 à 50 000 habitants
Strasbourg Grand projet de ville du quartier de Neuhof
 Lauréat 2009 - Catégorie communes de plus de 50 000 habitants

Organisation :

Groupe Moniteur
 Emmanuel Daucet - Tél : 01.40.13.36.82
 17, rue d'Uzès - 75108 Paris cedex 02
 emmanuel.daucet@groupemoniteur.fr
 www.groupemoniteur.fr/prix/amenagement

Lauréats des 2 précédentes éditions :

- 2009 (7^{ème} édition) :**
Communes de moins de 10 000 habitants
Lauréate
 Raon l'Étape (Vosges), pour l'aménagement du Quai de la Victoire
Mention spéciale du jury
 Longes (Rhône), pour l'extension du cimetière
Communes de 10 000 à 50 000 habitants
Lauréate
 Cernay (Haut-Rhin), pour l'aménagement du Parc des Rives de la Thur
Communes de plus de 50 000 habitants
Lauréate
 Strasbourg (Bas-Rhin) pour le Grand projet de ville du quartier de Neuhof
Mention spéciale du jury
 Marseille (Bouches-du-Rhône), pour l'aménagement de l'espace Mistral
- 2008 (6^{ème} édition) :**
Communes de moins de 10 000 habitants
Lauréate
 Courmonterral (Hérault) pour la réhabilitation de deux places, revalorisation du cadre bâti, suppression de stationnement
Mentionnée
 Duilhac-sous-Peyrepertuse (Aude) pour l'aménagement des espaces publics du centre-bourg.
Communes de 10 000 à 50 000 habitants
Lauréate
 Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin) pour l'aménagement des espaces publics du centre-ville
Mentionnée
 Bayeux (Calvados) pour l'aménagement des bords de l'Aure.
Communes de plus de 50 000 habitants
Lauréate
 Bordeaux (Gironde) pour l'aménagement des quais rive gauche de la Garonne
Mentions spéciales du jury
 Nice (Alpes-Maritimes) pour l'aménagement de la place Masséna
 Lyon (Rhône) pour l'aménagement des quais de la rive gauche du Rhône

DOSSIER DE CANDIDATURE 8^{ème} ÉDITION



Les Prix de l'Aménagement Urbain 2010

Ils récompensent les projets qui font aimer la ville

Photo : © Getty Images - Digital Vision



En partenariat avec



UNE MANIFESTATION DU GROUPE MONITEUR



Raon l'Étape
Aménagement du Quai de la Victoire
Lauréat 2009 - Catégorie communes de moins de 10 000 habitants



Cernay
Aménagement du Parc des Rives de la Thur
Lauréat 2009 - Catégorie communes de 10 000 à 50 000 habitants



Strasbourg
Grand projet de ville du quartier de Neuhof
Lauréat 2009 - Catégorie communes de plus de 50 000 habitants



Longes
Extension du cimetière
Mention spéciale du jury 2009 - Catégorie communes de plus de 50 000 habitants



Marseille
Grand projet de ville du quartier de Neuhof
Mention spéciale du jury 2009 - Catégorie communes de plus de 50 000 habitants

A l'origine de leur succès : Ecoute, créativité, audace, pragmatisme et patience

Le Groupe Moniteur organise chaque année les Prix de l'Aménagement Urbain, un concours national qui s'adresse à toutes les communes de France et à leurs groupements afin d'encourager et de promouvoir les réalisations exemplaires qui font du bien à la qualité de la ville.

Les Prix de l'Aménagement Urbain récompensent des opérations d'aménagement urbain, à savoir des réalisations portant sur l'espace public, visant à l'embellissement de celui-ci, à l'amélioration de son fonctionnement, à son intégration sociale et au confort des habitants.

Ces interventions peuvent porter sur différents éléments : espaces paysagés et végétalisés, traitement des sols et de la voirie, mobiliers urbains et signalétique. Ces aménagements concernent aussi bien une stratégie

globale sur l'ensemble de la commune (ou intercommunalité) que des interventions ponctuelles sur un quartier central ou périphérique, un site privilégié ou une séquence comme un boulevard ou une entrée de ville.

Les Prix sont attribués dans trois catégories :

- Communes de moins de 10 000 habitants
- Communes de 10 000 à 50 000 habitants
- Communes de plus de 50 000 habitants

Le dossier doit comporter :

- La fiche d'inscription ci-joint dûment remplie et signée.
- Un descriptif de la réalisation sur deux pages A4 au maximum portant sur les objectifs de la collectivité, les moyens mis en œuvre, la méthode de réalisation, l'impact attendu et l'implication de la population.
- Les documents suivants (à présenter reliés, au format A3) :
 - Plan de situation
 - Plan de masse
 - Coupe élévation
 - Plan de sol (avec indication des revêtements de sol et implantation de mobiliers et végétaux)
 - Des photographies significatives d'ensemble et de détails, légendées avec localisation sur un plan.

Les photos devront être présentées sur Cd Rom au format jpg et en tirages sur papier photographique et les textes saisis sous Word.

ATTENTION ! Seuls les dossiers complets remplissant toutes les conditions énoncées ci-dessus pourront être examinés par le jury.

CALENDRIER

- 12 février 2010 :
Date limite de dépôt des dossiers.
- Mars 2010 :
Délibération du jury
- Juin 2010 :
Remise des prix (Paris).

SITE INTERNET

Pour plus d'informations sur le concours et sur les lauréats de l'année précédente, ou pour s'inscrire en ligne, connectez-vous sur notre site internet : www.groupemoniteur.fr/prix/amenagement

CONTACT

LES PRIX DE L'AMENAGEMENT URBAIN,
GROUPE MONITEUR
Emmanuel Daucet
Tél : 01.40.13.36.82
17, rue d'Uzès - 75108 Paris cedex 02
Courriel : emmanuel.daucet@groupemoniteur.fr

